



# Mascarade en rythmes !

**Alors que les conseils d'école se sont presque tous exprimés pour la semaine de 4 jours, l'Inspecteur d'académie de la Drôme, sur proposition du Maire de Crest, envisage de passer outre !**

Revoilà les rythmes scolaires à Crest ! L'année 2020 (élections municipales et confinement obligent) aura constitué un court répit.

Chaque année depuis 2017, les conseils d'écoles (parents/enseignants) se réunissent, votent pour une organisation du temps scolaire hebdomadaire (4 jours ou 4,5 jours avec ou sans les mercredis matin), et finalement, qui a le dernier mot ? La Mairie ! dont l'avis est suivi par l'Inspection académique. Quitte à rendre la vie de toutes et tous bien compliquée !

Résultats, depuis 2019 : 1 école maternelle à 4 jours, 1 autre école maternelle à 4,5 jours ; 1 école primaire (maternelle et élémentaire) à 4 jours, et 2 écoles élémentaires à 4,5 jours !

Pratique pour les familles, la cohésion professionnelle entre écoles sur la commune, les associations pour les activités le mercredi, etc.

On pensait alors avoir atteint le pire, et donc s'orienter vers la rectification du tir, mais non ! Malgré une quasi homogénéisation des votes des divers Conseils d'Ecole fin 2020 pour une semaine de 4 jours à la rentrée 2021, ce sont les mêmes horaires scolaires que la Mairie de Crest compte reconduire ! Et que l'Inspecteur d'académie se proposerait de valider...

A savoir que dans la Drôme, sur 416 écoles, seules 15 fonctionnent à 4,5 jours hebdomadaires de classe. Ce sont toutes des petites communes (les plus grandes après Crest sont Saulce-sur-Rhône 2000 habitants, Montvendre 1200 habitants) qui comportent 1 seule ou 2 écoles, et dans ce dernier cas, les 2 écoles ont les mêmes rythmes scolaires.

Bref, il n'y a qu'à Crest où l'on vit une telle arhythmie !

## **Trop c'est trop !**

La totalité des professeurs des écoles, quel que soit leur point de vue sur la semaine scolaire en termes de rythmes, veulent tourner la page de ces 2 années de division. Ils et elles l'ont indiqué dans une lettre à l'Inspecteur d'académie et à la Rectrice.

Idem pour les parents d'élèves, qui majoritairement souhaitent un rythme identique sur les écoles de la ville, en particulier entre maternelle et élémentaire.

Déterminés à faire respecter les votes des conseils d'école, ils et elles se mobilisent en vue du Conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN) du 27 avril, qui arrêtera les horaires scolaires sur l'ensemble des communes de la Drôme.

Le SNUipp-FSU a déposé une alerte sociale auprès de la Direction académique ; une délégation des écoles sera ainsi reçue le 13 avril à l'Inspection académique. Un appel à rassemblement est envisagé ce jour-là à Valence.

En espérant que l'administration de l'Education Nationale saura prendre la mesure de l'exaspération crestoise. Si ce n'était pas le cas, le SNUipp-FSU déposerait un préavis de grève pour la rentrée des vacances.

Les enseignant-es des écoles sont décidé-es à faire respecter la démocratie et la citoyenneté les plus élémentaires, qu'ils et elles enseignent au quotidien dans leurs classes.

Crest, 10 avril 2021

Contact : Florimond GUIMARD 06 74 64 13 55 – [snu26@snuipp.fr](mailto:snu26@snuipp.fr)